

Effacité et flore

Les conséquences de la disparition de l'atrazine

L'interdiction d'emploi de cet herbicide pose non seulement des problèmes techniques pour trouver des solutions alternatives (d'une efficacité et d'un coût comparable), mais elle devrait aussi se solder par une évolution des flores. Le réseau de 300 essais implantés au cours de la campagne 2002 permet déjà de tirer certains enseignements.

Sur le plan économique, la suppression de l'atrazine devrait se solder par un surcoût que l'on pourrait évaluer en moyenne entre 20 et 25 euros/ha/an. Sur le plan purement technique, un réseau de plus de 300 essais implantés durant la campagne 2002 met en évidence que des solutions alternatives existent (cf. pages suivantes) mais que des dérives de flore peuvent être observées. En effet, les herbicides de substitution ne couvrent pas la totalité du spectre de l'atrazine, laissant passer certaines adventices encore difficiles à éliminer dans les maïs (mercuriale, renouée des oiseaux...). Rappelons tout d'abord que l'année 2002 a globalement été une année assez favorable aux interventions de désherbage. En effet, de bonnes conditions d'application en pré-levée ont été observées: pluviométrie régulière et lits de semences fins. Les conditions ont aussi été

correctes pour les produits foliaires (hygrométries satisfaisantes), mais des levées échelonnées ont été notées et sont, de fait, plus difficiles à maîtriser.

Une impression de sécurité trompeuse

C'est pourquoi, les expérimentateurs testant les stratégies sans atrazine considèrent que les bonnes efficacités moyennes relevées cette année donnent, en réalité, une impression trompeuse de sécurité. En effet, la disparition de l'atrazine a provoqué un affaiblissement général des niveaux d'efficacité. Par exemple, les produits racinaires ont mal maîtrisé (sauf exception) les levées échelonnées de graminées et ont laissé se développer des dicotylédones importantes (pourtant jusqu'ici parfaitement maîtrisées par l'atrazine). Par ailleurs, les traitements de

post-levée se sont révélés moins performants (du fait de l'absence de synergie imputable à l'atrazine). La présence de dicotylédones a aussi compliqué les stratégies d'intervention.

Dans les essais conduits en 2002, l'évolution des flores, déjà visible, est variée selon les régions. De façon plus générale, nous nous dirigeons vers des évolutions rapides, voire même des inversions de flore au profit des adventices les

Des répercussions sur les autres cultures de la rotation

L'atrazine permettait d'intervenir en tête de rotation sur une flore printanière variée. Sa suppression va de fait entraîner une complication du désherbage des cultures suivantes.

Déjà, en Bretagne où son utilisation était interdite depuis quelques années sur certaines parcelles, des densités croissantes de pâturins se sont montrées de plus en plus difficiles à contrôler dans les cultures de céréales à paille. De même, apparaissent, sur d'autres parcelles, des populations de mourois des oiseaux gênant fortement les labours et travaux préparatoires à l'implantation des cultures suivant un maïs.



La suppression de l'atrazine va modifier les équilibres entre les différentes flores d'adventices.



moins bien maîtrisées actuellement. On peut ainsi redouter une augmentation des mauvaises herbes sensibles à l'atrazine (renouées, mercuriales, ar-roche, chénopode hybride, composées, crucifères, ombellifères pour les dicotylédones et pâturin pour les graminées). Nous devrions aussi assister à une diversification et desnification des graminées estivales (panic dichotome, digitale sanguine ou filiforme et sétaire) et des dicotylédones annuelles (chénopodes, morelles, amarantes, datura, sycios, lam-pourde, ambroisie, abutilon...). Enfin, nous pouvons prévoir une extension des vivaces (liseron, laitern, rumex, chien-dent et agrostis stolonifère). La conséquence directe de cette « mouvance floristique » est qu'aucune stratégie de substitution de l'atrazine ne peut être considérée comme définitive. ■

